



2016, UNE ANNEE DE JURISPRUDENCE SOCIALE

INTERVENANT

Me Dorian JARJAT,
Avocat spécialiste
en droit du travail

MODALITÉ

Date :
30 janvier 2017

Horaires :
9h – 12h 30 et 14 h – 17h30

Lieu :
Le Prémium (2ème étage)
131 Blvd Stalingrad
VILLEURBANNE

Durée :
1 Jour (7 heures)

Coût :
500 € H.T. / personne
(déjeuner inclus) 10 %
de réduction à compter de la
seconde inscription

PUBLIC

Tous DRH, responsables et
gestionnaires RH

Dirigeants, D.A.F.

Tous managers et
responsables hiérarchiques

CONTACT

Le Prémium (2ème étage)
131 Blvd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Maîtriser les très nombreuses évolutions jurisprudentielles de l'année 2016 et en mesurer les impacts sur les pratiques R.H.

PROGRAMME

LES RELATIONS INDIVIDUELLES

Contrat de travail

- Période d'essai, non concurrence, mobilité : les nouveautés
- Les nouvelles précisions en matière de gestion des CDD / intérim

Temps de travail et congés

- Le point sur le feuillet des forfaits jours
- Congés et maladie : point la jurisprudence

Santé au travail

- La fin de l'obligation de sécurité de résultat
- Dernières évolutions jurisprudentielles sur le harcèlement moral
- Inaptitude : dernières précisions

Rupture du contrat de travail

- Rupture conventionnelle : le point de la jurisprudence
- Licenciement pour motif disciplinaire / personnel : panorama d'un an de décisions
- La procédure de licenciement : les erreurs à ne pas commettre au vu des décisions
- Prise d'acte / résiliation judiciaire : le point
- Nouvelle procédure de PSE, reclassement et co-emploi : panorama

LES RELATIONS COLLECTIVES

Libertés dans l'entreprise

- Fait religieux dans l'entreprise : le point après baby loup
- Moyens de contrôles de l'activité des salariés
- Usages des outils NTIC : nouvelles précisions

Représentants du personnel

- Panorama de jurisprudences sur les élections professionnelles
- Mesure de la représentativité : dernières précisions
- Le CHSCT : l'inexorable montée en puissances en jurisprudence
- Attributions DP / CE, Droit d'alerte et budget

Négociation collective

- Le point sur les avantages catégoriels et l'égalité de traitement
- Avantages individuels acquis



DÉSIGNATION DE LA FORMATION

Intitulé	2016, UNE ANNEE DE JURISPRUDENCE SOCIALE	
Durée	1 jour	
Date	30 Janvier 2017	
Lieu	Renaud Avocats – Le Premium – 131 bd Stalingrad – 69100 Villeurbanne – 2 ^{ème} étage	
Horaire	09:00 / 12:30 et 14:00 / 17:30	
Prix HT / pers.	500 € HT (repas inclus)	2 ^{ème} inscription : 10 % de remise

PARTICIPANT 1

Prénom	Nom	
Fonction		
Adresse E-mail	@	

PARTICIPANT 2

Prénom	Nom	
Fonction		
Adresse E-mail	@	

ENTREPRISE

Raison sociale			
Adresse			
Code postal	Ville		
Téléphone		Télécopie	
Effectif établissement			
Convention collective			
OPCA à facturer			
Adresse			
N° de dossier de prise en charge			
Responsable de la formation :			

RÈGLEMENT

Le règlement sera effectué par un OPCA (adresse à compléter ci-dessus)

Règlement à réception de facture

Annulation : formulées par écrit, elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 8 jours avant le stage. A compter de cette date, 50 % du montant de la formation sera retenu en cas d'annulation. Les remplacements seront admis à tout moment. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation et de modifier le programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Fait à _____, le :

Signature et cachet de l'entreprise